



Montréal, le 13 mars 2020

Avis à tous les employés et aux firmes collaboratrices de l'organisme,

Objet : Suspension temporaire des activités et des réservations de locaux et de gymnases

Chers employés et chers collaborateurs(trices),

Étant donné que la situation mondiale du COVID-19 évolue rapidement et en tenant compte des recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), il semble très important à ce stade de réduire rapidement les interactions humaines de proximité qui ne sont pas indispensables.

Pour toutes ces raisons, les Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont suspendent temporairement ses activités et l'accès aux diverses installations pour le public. Cette décision est prise en collaboration avec la Ville de Montréal et en conformité aux directives émises par le gouvernement du Québec par mesure de précaution. L'objectif étant de protéger tous les membres, ainsi que le personnel de l'organisme, dans un contexte où une augmentation du nombre de cas est à prévoir au Québec. La direction suit de près l'état de la situation du COVID-19 et vous tiendra informé par le biais d'un communiqué hebdomadaire, celui-ci vous sera envoyé par courriel en plus d'être publié sur le site Web de l'organisme et notre page Facebook.

Site web: <https://lrcr.qc.ca/>

Page Facebook: <https://www.facebook.com/>

La confirmation de la reprise des activités vous sera communiquée dès que la situation le permettra. Durant la période de suspension des activités, toutes les séances non-réalisées ainsi que les réservations de salles ou de gymnases seront prolongées pour une durée équivalente.

Mesures destinées aux employés de l'organisme

L'organisme exige qu'à partir d'aujourd'hui, tous les employés qui revient de l'étranger se placent en isolement pour une durée de 14 jours. Nous vous recommandons également d'éviter tout voyage à l'étranger pour des raisons personnelles. Si vous décidez de le faire, une divulgation et une mise en quarantaine suivant votre voyage sera obligatoire. La divulgation des informations doit être effectuée auprès de la direction à l'adresse courriel suivante : karinebrunetlaniel@lrcr.qc.ca

Nous vous rappelons malheureusement que cette pause est non rémunérée puisqu'il s'agit d'un cas fortuit. La direction de l'organisme travaille actuellement à la mise en place d'un plan de continuité pour atténuer le plus possible les répercussions sur l'organisation, le personnel et les activités. La présence au travail des personnes suivantes est requise ;

- La réceptionniste et personnel de soutien ;
- Les coordonnateurs de programmes (administration, loisir et parascolaire) ;
- Les surveillants(es) travaillant au centre Masson (en soirée la semaine et les fins de semaines);
- Les commis aux inscriptions embauchés pour les préinscriptions au camp de jour d'été;
- La direction.

La direction de l'organisme vous invite fortement à prendre connaissance et à respecter les mesures de prévention de propagation du virus préconisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. En cas de symptômes ou pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec la ligne 1-877-644-4545.

Merci de votre compréhension.

Cordialement,

Karine Brunet-Laniel
Directrice générale – Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont
2705, rue Masson, Montréal, (QC) H1Y 1W6
(514) 727-5727
info@lrcr.qc.ca